

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**  
-----

**DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE  
VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

# FICHE TECHNIQUE POUR LA CREATION D'UN ECOVILLAGE AU BURKINA FASO

## CONTEXTE

L'expression écovillage a vu le jour lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro au Brésil en 1992. Suite au rapport Brundtland de la Commission mondiale sur l'environnement produit en 1987 faisant le constat alarmant du réchauffement de la planète, de la raréfaction des ressources en eau, des espèces vivantes et de l'accroissement de la pauvreté dans le monde, les dirigeants de 178 pays se sont réunis à Rio pour discuter de l'avenir de la planète. Il s'en est suivi l'Agenda 21 fixant des objectifs à atteindre.

La création des écovillages axée sur le développement humain durable au niveau des terroirs villageois, est l'expression de l'opérationnalisation, au niveau le plus décentralisé, des Objectifs du Développement Durable. L'option du Burkina Faso de créer des écovillages constitue une volonté politique du Gouvernement. Le pays, à travers le Ministère en charge de l'Environnement a entamé, conformément à ses missions, le processus de transformation de villages en écovillages depuis 2016. A cet effet, une stratégie nationale de création des écovillages a été élaborée pour traduire la volonté du Gouvernement de créer 2 000 écovillages à l'horizon 2027.

- ✓ Domaine de l'initiative : Croissance verte et inclusive
- ✓ Impact potentiel ou avantages liés à l'utilisation de l'initiative (avantages écologiques, économiques, sociaux, gouvernance) : villages résilients entraînant la résilience des villes.
- ✓ A qui s'adresse l'initiative : acteurs et organisations d'acteurs directs, le genre, les techniciens, les décideurs, les autorités administratives, coutumières, et religieuses, les ONG et Société Civile, les Communautés de base et les Partenaires Techniques et Financiers.

Zone (s) cible (s) d'application de l'initiative : 2000 villages existants et identifiés



## I. CARACTERISTIQUES D'UN ECOVILLAGE

Caractériser le modèle écovillage au Burkina Faso revient à définir une marque de l'écovillage. Il s'agit de déterminer ce qui différencie un écovillage d'un village ordinaire.

L'intervention dans les villages pour les transformer en écovillage est un processus. Son succès réside en la capacité du village à relever un certain nombre de défis en lien avec les différentes composantes définies dans la stratégie. L'écovillage se reconnaît donc à travers l'opérationnalisation d'un certain nombre de pratiques résilientes aux effets néfastes des changements climatiques et à l'implantation d'infrastructures sobre en carbone.

L'écovillage type se caractérise donc à travers :

### Gouvernance locale :

La gouvernance locale est un système de gestion des affaires où au niveau d'un territoire, plus petit espace vers lequel se tournent les administrés pour régler leurs problèmes immédiats. Elle est caractérisée par :

- ✓ L'existence des organes de gestion ;
- ✓ La fonctionnalité des organes de gestion ;
- ✓ Le comportement éthique ;
- ✓ L'efficacité et l'efficience ;
- ✓ L'ouverture et transparence ;
- ✓ Le respect des droits de l'homme, la diversité culturelle et la cohésion sociale ;
- ✓ L'obligation de rendre compte ;
- ✓ La durabilité et orientation à long terme (Intégration de l'approche écovillage dans la planification).

### Sécurité alimentaire et nutritionnelle

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. Cela passe par:

- ✓ La capacité du village à nourrir ses habitants ;
- ✓ L'accès à la terre pour les paysans ;
- ✓ L'adoption et l'utilisation durable des intrants agricoles (engrais, semences améliorées, eau) ;
- ✓ L'existence des infrastructures de stockage et marchandes (magasin, route, ...) ;
- ✓ L'adoption des bonnes pratiques de consommation et de production (connaissances locales, irrigation, compostage, etc.) ;
- ✓ La disponibilité d'aliments en quantité en qualité.

### Préservation de l'environnement



La protection de l'environnement consiste à prendre des mesures pour limiter ou supprimer l'impact négatif des activités de l'homme sur son environnement.

Un environnement bien protégé se caractérise comme suit :

- ✓ Une biodiversité ;
- ✓ Un cadre de vie sain ;
- ✓ Zéro défécation à l'air libre ;
- ✓ Une faible pollution (eau, sol, terre) ;
- ✓ L'utilisation rationnelle des ressources naturelles ;
- ✓ La gestion des déchets ;
- ✓ La réduction des émissions de GES ;
- ✓ La production d'énergie propre (biomasse, biogaz, solaire ...).

 **Entreprenariat local et amélioration de l'accès aux financements**

Entreprendre dans une dynamique locale, durable et responsable, c'est s'engager pour un entrepreneuriat au service de sa commune et de ses citoyens. Le développement de l'entrepreneuriat local passe par un environnement favorable aux affaires, pour aboutir à :

- ✓ Un faible taux de chômage ;
- ✓ La diversification des activités ;
- ✓ Le développement de l'industrie locale/ Création de micro-entreprises ;
- ✓ La modernisation des exploitations/ unités de production existantes ;
- ✓ L'existence des infrastructures marchandes ;
- ✓ L'amélioration de la productivité dans les micro-entreprises ;
- ✓ Le renforcement du pouvoir d'action des femmes dans les domaines socio-économiques ;
- ✓ La mise en commun d'installations : partage de machines et de matériel, magasin, boutique, etc.;
- ✓ L'existence d'opportunités de financement (classique et innovant).

## **II. STRATEGIE D'INTERVENTION**

Les villages ayant été identifiés, il s'agira dans un premier temps d'élaborer une monographie simplifiée par village pour une meilleure prise en compte des contraintes, des opportunités et des besoins réels des populations. Dans un second temps, il sera nécessaire de diffuser les informations à l'ensemble des acteurs directs et indirects et les inciter à y intervenir de manière concertée, chacun en fonction de son domaine d'activité et de ses moyens. Cependant pour une plus grande adhésion des populations à l'initiative écovillages, il est nécessaire de travailler à avoir des résultats palpables dans le court terme. Pour ce faire, les investissements doivent être réalisés dans les treize (13) villages pilotes déjà identifiés et pour lesquels il existe déjà une monographie. Après la réussite de cette phase, on pourra aller progressivement à la mise à l'échelle.



Les bénéficiaires auront la responsabilité de bien gérer ces réalisations, de dégager des ressources leur permettant de couvrir toutes leurs charges, de reproduire et de diversifier de manière durable ces activités.

A titre d'illustration, il sera réalisé un mini central solaire pour satisfaire les besoins en électricité des populations. Cette mini centrale sera gérée par le comité énergie et les recettes tirées du paiement des factures d'électricité serviront à l'entretien et la maintenance de l'infrastructure et à l'extension du réseau à terme. Cette même démarche sera utilisée dans le cas de l'eau, des infrastructures sociales de bases, etc. Pour ce qui est de l'amélioration des moyens d'existence, il sera mis en place un périmètre écologique, servant de centre d'incubation et dont les techniques apprises devront être mises à l'échelle dans des champs de case privés afin de réduire les périodes de soudure.

### III. CRITERES D'EVALUATION DES ECOVILLAGES

L'évaluation du processus de transformation d'un écovillage se fera par composante, à travers un certain nombre de critères pertinents définis dans le tableau ci-dessous.

Tableau : Critères d'évaluation

COMPOSANTES	CRITERES D'EVALUATION	SOURCES DE VERIFICATION
Renforcement de la gouvernance locale	Existence des organes de gestion	Les organes de gestion sont mis en place ; Les organes de gestion fonctionnent normalement et tiennent régulièrement leurs sessions statutaires ; Les membres du bureau ont bénéficié de renforcement de capacités
	Comportement éthique	L'intérêt général est placé au-dessus des intérêts individuels ; Il existe des mesures efficaces pour prévenir et combattre toutes les formes de corruption ; Les conflits d'intérêt sont déclarés en temps voulu ;  Les personnes impliquées doivent s'abstenir de prendre part aux décisions qui s'y rapportent
	Innovation et ouverture d'esprit face au changement	Des solutions nouvelles et efficaces aux problèmes sont recherchées et des méthodes modernes sont employées pour assurer les services ; Il existe une disponibilité d'accepter de piloter et de tester de nouveaux programmes, ainsi qu'à apprendre de l'expérience des autres ; Il est instauré un climat favorable aux changements en vue d'atteindre de meilleurs résultats



	Durabilité et orientation à long terme	L'approche écovillage est intégrée dans les référentiels de planification locaux ; Les orientations stratégiques prennent en compte les besoins des générations futures ; Les décisions sont prises dans l'objectif d'internaliser tous les coûts et d'éviter de transmettre aux générations futures les tensions et les problèmes, qu'ils soient d'ordre environnemental, structurel, financier, économique ou social, des complexités historiques, culturelles et sociales
	Gestion financière saine (Comité de gestion des Investissements dans les écovillages)	Les charges n'excèdent pas le coût des services assurés et ne réduisent pas la demande de façon trop importante, notamment dans le cas des services publics essentiels ; La gestion financière est assurée avec prudence ; Les risques sont calculés et gérés correctement, ce qui passe notamment par la publication des comptes consolidés ; Les villageois participent aux accords de solidarité entre habitants, à la répartition équitable des charges et des bénéfices et à la diminution des risques (systèmes de péréquation, coopération intercommunale, mutualisation des risques, etc.).
	Droits de l'Homme, diversité culturelle et cohésion sociale	Les Droits de l'Homme sont respectés, protégés et appliqués, et la discrimination, fondée sur quelque critère que ce soit, est combattue La diversité culturelle est considérée comme une richesse et des efforts sont entrepris en permanence pour s'assurer que tous les citoyens ont un rôle à jouer dans leur communauté locale, qu'ils s'identifient à elle et qu'ils ne s'en sentent pas exclus. La cohésion sociale est encouragée
	Obligation de rendre des comptes (Comité de gestion des Investissements dans les écovillages)	Les grandes décisions font l'objet de comptes rendus ; Elles sont expliquées et peuvent faire l'objet de sanctions
Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	Accès à l'eau potable/ eau de production	<b>Nombre de points d'eau permanent par habitants</b> Niveau de service (Points d'eau) Nombre de forages alimentés au solaire Nombre de puits / puits à grands diamètre Nombre de forages/puits maraîchers et pastoraux



		Barrages, points/cours d'eau à proximité pour la production Superficie irriguée
	Adoption des bonnes pratiques de production et de consommation durables	Pratiques de l'agro-sylvo-pastoral et halieutique durable dans le village Compostage Utilisation de semences améliorées Vulgarisation des technologies innovantes d'adaptation aux changements climatiques Renforcement de capacités des acteurs sur les bonnes pratiques de production agro-sylvo-pastorale et halieutique
	Disponibilité et accès à la nourriture	Nombre de repas par jour Accroissement de la productivité et de la production ; Habitue alimentaires : Préférence pour la production/mains locales Quantité de la production vendue hors du village ; Quantité de nourriture importée pour faire face à la période de soudure
Préservation de l'Environnement	Accès aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique	Proportion de la population/ villageois utilisant les énergies renouvelables : Existence de central solaire/ Fonctionnalité Utilisation de l'énergie solaire pour la production (Entreprises) Existence de lampadaires publics/ Nombre de lampadaires par habitants Utilisation de l'énergie renouvelable pour l'éclairage, la cuisson, etc. (biomasse, biogaz, biodigesteur, solaire, etc...) Adoption de bonnes pratiques en matière d'efficacité énergétique
	Accès à un environnement sain	Existence d'un cadre de vie sain : Existence d'espaces verts/ jardins/ Espaces de détente Dispositif de gestion des déchets ménagers Transformation et valorisation des déchets Existence d'ouvrages d'hygiène et d'assainissement : Existence de fosses septiques pour la gestion des eaux usées, Existence de toilettes/ WC / Nombre de WC par personnes, etc.
	Forêts villageois	Existence de forêt villageoise, bosquets, etc. Un espace dédié au reboisement Espace protégé Adoption de bonnes pratiques forestières (RNA, etc.)



Promotion de l'Entrepreneuriat local	Création d'entreprises locales	Nombre d'entreprises créées Nombre d'organisations professionnelles mises en place Nombre d'emplois créés Taux d'accroissement moyen du revenu par tête du village
	Réalisation d'infrastructures de soutien à la production	Désenclavement du village : Existence de voie d'accès du village aux grandes villes environnantes, Existence de voie d'accès des sites de production au centre-ville du village, etc. Existence de Barrages Existence d'infrastructures de stockage, transformation
	Facilitation de l'accès aux marchés	Existence des infrastructures de mise en marché des produits agro-sylvo-pastoraux (magasins de vente de céréales, marché à bétail, abattoirs, laiterie, boutiques PFNL, etc.) Existence de certificat des produits et de labelle dans les villages
	Accroissement de l'accès aux produits financiers	Nombre de promoteurs ayant bénéficiés de financements/prêts auprès des institutions financières Projets innovants

Le suivi des réalisations est assuré par la DGEVCC et qui implique tous les acteurs concernés. Le suivi fait l'objet :

- ✓ de rapports semestriels indiquant les progrès dans la réalisation des investissements, les difficultés rencontrées ;
- ✓ de rapports annuels indiquant notamment le niveau d'exécution physique et financière des investissements prioritaires, le niveau de performance globale de la mise en œuvre au niveau de l'éco village, les difficultés rencontrées, les enseignements tirés, la gestion des risques.

#### IV. LES INVESTISSEMENTS DEJA REALISES

- ✓ la réalisation à ce jour de 6 minicentrales photovoltaïques (Youga ; Betta ; Tanlarghin ; Baribsi ; Nassougou ; Basgana) dans le cadre d'une convention signée avec l'ABER ;
- ✓ l'installation de plus de 400 lampadaires à éclairages solaires installées dans plus de 70 villages pour l'éclairage public ;
- ✓ la réalisation de 25 km de pistes rurales à Betta ;
- ✓ l'installation d'une adduction d'eau potable simplifiée avec 4 bornes fontaines à Betta;
- ✓ la réalisation de plus de 150 latrines améliorées (publique et familiale) dans les écovillages ;



- ✓ la réalisation de plus de 20 forages positifs à équipement solaire munis de polytank ;
- ✓ la réalisation de 40 jardins nutritifs d'au moins 1 ha pour la production de contre saison au profit des femmes et des jeunes vivant dans les écovillages ;

### **QUELQUES REALISATIONS EN IMAGES**



- 1) *Champ solaire de la minicentrale solaire (Betta)*
- 2) *Moulin (Betta)*
- 3) *Local technique (Betta)*





- 1) *Château de l'AEPS (Betta)*
- 2) *Borne fontaine de l'AEPS (Betta)*
- 3) *Cabine technique de l'AEPS (Betta)*
- 4) *Forage équipé d'un pompage solaire*

## **Conclusion**

L'élaboration du modèle écovillage est un élément clé de l'opérationnalisation du concept au Burkina Faso. Ce modèle qui se veut être un modèle de développement local et de démocratie à la base définit la stratégie d'intervention, les investissements à réaliser dans l'écovillage ainsi que les caractéristiques que celui-ci doit avoir. Les actions à mener sont orienter vers l'autosuffisance alimentaire et énergétiques afin d'atteindre les objectifs définis à l'écovillage.

## **Références citées**



- Stratégie nationale de développement des Ecovillages
- Rapports et documents techniques

